

# Guide de la rentrée

2026-2027

Maternelles  
et  
Élémentaires

## 5 écoles maternelles

**Hélène Boucher**  
36 rue des Saules  
01 69 52 95 31

**Ferdinand Buisson**  
21 rue Corot  
01 69 03 52 52

**Victor Duruy**  
18 rue de l'Ancienne Eglise  
01 69 03 56 77

**Jules Ferry**  
19 rue de Rouvres  
01 69 03 06 38

**Jean Moulin**  
86 av. Charles de Gaulle  
01 69 52 95 21

## 5 écoles élémentaires

**Hélène Boucher**  
36 rue des Saules  
01 69 52 95 38

**Ferdinand Buisson**  
Allée Maurice Bouchor  
01 69 03 55 62

**Jules Ferry**  
2bis rue de Rouvres  
01 69 03 42 67

**Jean-Charles Gatineau**  
Place Joffre  
01 69 03 53 84

**Jean Moulin**  
86 av. Charles de Gaulle  
01 69 52 95 29

## L'éducation, une priorité

**1/4**

du budget de la Ville  
est consacré  
à l'éducation

**2 437 élèves**  
accueillis en 2025-2026

**10 écoles**

**2** accueils de loisirs :  
maternel et élémen-  
taire



### Sylvie Carillon

Maire de Montgeron  
Conseillère régionale  
d'Île-de-France

Facebook : Sylvie Carillon  
Twitter : @SylvieCarillon

## Bien préparer la rentrée, pour mieux profiter de l'été

Chers parents,

Alors que l'été pointe le bout de son nez, je sais que la rentrée peut aussi être une source d'interrogations, voire d'inquiétudes. Les défis sont nombreux : adaptation des enfants, organisation familiale, ou encore questions sur les temps périscolaires. Sachez que vous n'êtes pas seuls.

Au travers de ce guide, fourni chaque année par la Municipalité, vous trouverez l'ensemble des informations vous permettant de vous organiser au mieux dans les prochains mois.

A l'école, vos enfants pourront être accueillis dès 7h le matin et ce jusqu'à 19h le soir, avec un temps d'études proposé dès le niveau élémentaire.

Dès le plus jeune âge, le temps périscolaire

sera focalisé sur la consolidation des acquis, au travers d'une organisation à la fois ludique et instructive.

Cette année encore, nous profiterons de l'été pour effectuer des travaux dans chacune des 10 écoles de notre Ville pour continuer à améliorer, moderniser, rénover afin d'offrir un cadre d'apprentissage toujours plus agréable à la fois pour vos enfants et les enseignants.

Pour rappel, à Montgeron, 38% de nos investissements annuels sont consacrés à l'enseignement. L'éducation de vos enfants est le premier poste d'investissement de notre Ville. C'est notre priorité.

Je vous souhaite à tous de passer un excellent été et une rentrée riche en découvertes et en réussites.



### Votre élue

**Graziella Riou-Harchaoui**

Adjointe au Maire déléguée à l'Éducation  
& à la Jeunesse

graziella.riouharchaoui@montgeron.fr

# Ma semaine à l'école...

Du matin au soir, l'accueil de vos enfants est assuré par des animateurs avec une vaste amplitude horaire pour plus de souplesse.

## ACCUEIL DU MATIN - 7H-8H20

Dès 7h, les enfants peuvent être accueillis par des animateurs qui proposent des activités jusqu'au début de la classe.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

## PAUSE MÉRIDIDIENNE - 11H20-13H20

Les enfants sont encadrés par des animateurs durant toute la pause méridienne. Ils profitent également d'un temps de jeux libres ou d'activités proposées par les animateurs.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,51 € à 6 €

## En maternelle

### ACCUEIL DU SOIR - 16H30-19H

Après la classe, les enfants peuvent être accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents. Un goûter est fourni par la Ville.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,98 € à 3,10 €

Seuls les responsables légaux et les personnes autorisées (plus de 13 ans) peuvent récupérer l'enfant aux différentes activités

## Les + de la Ville

- Éducateurs sportifs
- Intervenant arts visuels
- Piscine
- Budget par enfant à disposition des directeurs pour permettre des achats divers et l'organisation de sorties
- Transport

### À PARTIR DE L'ÉLÉMENTAIRE

- La Ville a mis en place dès le CP un projet d'initiation aux échecs, qui favorise la concentration, la mémorisation et la résolution des problèmes. Un tournoi inter-écoles est organisé en fin d'année scolaire avec les élèves de CM1.
- Tableaux numériques et tablettes dans chaque classe
- Un crédit supplémentaire par élève de CM2 est alloué à chaque établissement pour l'organisation d'un séjour en classe de découverte (5 jours maximum). Le montant est revalorisé pour cette année scolaire (90 et 110 €).



## Restauration scolaire

Tous les plats servis dans les restaurants d'enfants sont préparés à la cuisine municipale de La Roseraie. La commission élabore des menus à 4 composantes respectant l'équilibre nutritionnel, élaborés avec des produits locaux privilégiant la saisonnalité.

- 33% de l'agriculture biologique
- 17% de produits de qualité durable (Label Rouge pour le pain, AOP, IGP HVE etc...)
- Un menu végétarien une fois par semaine.

Le tri des déchets alimentaires a été mis en place depuis novembre 2022. Un cahier de liaison est complété quotidiennement afin de faire remonter les avis des convives concernant l'appréciation du repas. En cas d'allergie ou d'intolérance alimentaire, un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) peut être mis en place en contactant votre directeur d'école.

Les tarifs sont à retrouver sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr)

L'accès à la restauration est conditionné au paiement des factures précédentes. Il n'est pas nécessaire de réserver sur le portail famille pour la restauration scolaire. Une fois inscrits, les enfants devront simplement se signaler en classe le matin. Les menus sont disponibles sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr).

### Le Programme de Réussite Éducative (PRE)

Le PRE s'adresse aux enfants et adolescents (2 à 16 ans). Le service propose des parcours de réussite éducative individualisés pour répondre à toutes sortes de problématiques rencontrées par l'enfant (comportementales, scolaires, relationnelles, langage). Les parents de l'enfant, en tant que premiers éducateurs, sont pleinement intégrés au sein des accompagnements proposés par le PRE.

**PRE - 112 BIS AV. DE LA RÉPUBLIQUE - 01 69 52 00 08**  
[reussite.educative@montgeron.fr](mailto:reussite.educative@montgeron.fr)

### Un soutien à la lecture pour les CP

Parce que la lecture est indispensable pour la réussite de leurs études, la Ville met en place un soutien à la lecture des élèves de CP. Les élèves fréquentant les études du soir et identifiés par leurs enseignants peuvent en bénéficier.



## En élémentaire

### LES ÉTUDES 16H30-18H

Les études sont surveillées les lundis, mardis, jeudis et vendredis toute l'année scolaire par des enseignants et des animateurs de niveau bac minimum.

Les enfants sont au maximum 20 par groupe. Pensez à fournir un goûter à votre enfant.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,68 € à 2,70 €

### ACCUEIL DU SOIR - 18H-19H

Après l'étude, les enfants sont accueillis par des animateurs pour faire des activités en attendant le retour de leurs parents.

Tarif journalier selon quotient familial de 0,37 € à 0,65 €. Les enfants sont autorisés à rentrer seuls à partir du CE1 sur autorisation écrite des responsables légaux.

**Le saviez-vous ?**  
Le coût par enfant de la pause de midi revient à plus de 12 € pour la collectivité.

### Accompagnement à la scolarité (CLAS)

Au centre social Saint-Exupéry pour les enfants du CP au CM2 de la résidence La Forêt scolarisés à Jean Moulin  
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 18h

**CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY**  
**2 RUE DU DOCTEUR BESSON - 06 34 08 40 50**

Le centre social Aimé-Césaire propose aux enfants de l'Oly du CP au CM2, scolarisés à l'école Hélène Boucher un accompagnement à la scolarité. Uniquement sur inscription et sous réserve de places disponibles. Plus d'infos sur [vys.fr](http://vys.fr)

**CENTRE SOCIAL AIMÉ CÉSAIRE**  
**67 RUE RAYMOND PAUMIER - 01 69 03 24 36**

# En dehors de l'école

## Les accueils de loisirs



*Maternel -* De la Petite Section à la Grande Section  
*Elémentaire -* Du CP au CM2



Les accueils s'effectuent entre 7h et 9h. Le départ est possible à partir de 17h jusqu'à 19h. Tout départ est définitif. Durant les vacances scolaires, les enfants sont accueillis uniquement en journée complète. Le goûter est fourni par la Ville durant ces accueils.

### LES MERCREDIS

Possibilité d'accueil en demi-journée avec repas les matins ou les après-midis (de 7h à 13h30 ou de 12h à 19h).

Le goûter est fourni par la Ville durant ces accueils.

### TARIFS SELON QUOTIENT FAMILIAL

Journée : 4 € à 18 € / Demi-journée : 2,40 € à 10,80 €

### ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL LELONG

14 RUE COROT - 01 69 83 69 64

### ACCUEIL DE LOISIRS ÉLÉMENTAIRE F. BUISSON

2A RUE DE BRUNOY - 01 69 40 80 12

## Sports & loisirs

### Le service des Sports

Pendant les petites vacances, des stages de découverte d'activités sportives sont proposés à tous les enfants de 3 à 11 ans. L'été, les enfants peuvent découvrir gratuitement de nombreuses activités au village vacances sport.

INSCRIPTIONS AUPRÈS DU SERVICE DES SPORTS

### L'école multisports

Chaque trimestre, les enfants peuvent découvrir des sports nouveaux.

PS/MS : lundi 17h à 17h45 (Gymnase Picot ou Nouzet)

GS/CP : mardi 17h à 18h (Gymnase Picot ou Nouzet)

CE1/CE2 : mercredi 9h à 10h30 (Gymnase Picot)

CM1/CM2 : mercredi 10h30 à 12h (Gymnase Picot)

INSCRIPTIONS PAR TRIMESTRE

SERVICE DES SPORTS, 56 RUE DE MAINVILLE

01 69 52 21 46, sports@montgeron.fr

**Le Déclic'sport**  
Grâce à Déclic sport, les enfants peuvent essayer une activité pendant deux séances gratuites dans l'un des clubs sportifs participants de la Ville.

Plus d'infos sur [montgeron.fr](http://montgeron.fr)



## Conservatoire Pablo Casals

Néophytes et mélomanes, le conservatoire intercommunal de musique, danse et théâtre Pablo Casals vous accueille au château de Chalandray.

CONSERVATOIRE PABLO CASALS

23 rue de Chalandray, 01 69 03 64 82

[conservatoiremontgeron@vyvs.fr](mailto:conservatoiremontgeron@vyvs.fr)

Lundi à vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30,

Samedi : 8h30-12h30



## Médiathèque Raymond Aron

2 rue des Bois, 01 78 75 20 10

[bibliothequemontgeron@vyvs.fr](mailto:bibliothequemontgeron@vyvs.fr)

ESPACE JEUNES

Mardi, jeudi et vendredi de 12h à 18h

Mercredi et samedi de 10h à 18h

Avec de nombreuses animations toute l'année.

## Les séjours d'été

Chaque été, la ville propose des séjours durant les vacances.

Les pré-inscriptions s'effectuent au cours du dernier trimestre de l'année scolaire.

À partir de 6 ans (CP)

## En Élémentaire

### Le passeport citoyen

À la rentrée, les élèves de CE2 reçoivent un passeport et un livret du petit citoyen. Issu du projet éducatif communal, ce dispositif incite les enfants à réaliser, tout au long de leur scolarité, des actions pour faire vivre le devoir de mémoire, agir en éco-citoyen, accepter la différence, développer la solidarité et les liens intergénérationnels. En fin de CM2, les élèves les plus investis sont valorisés et récompensés.

### Le Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des enfants composé d'enfants de CM1 et de CM2 a pour objectif de faire découvrir aux jeunes le rôle et la place d'une institution de démocratie locale, leur donner la parole et les rendre acteurs de la vie publique, tout en apprenant à être citoyens et responsables.

### L'école municipale d'arts plastiques Claude Monet

L'école d'arts est spécialisée dans l'enseignement des arts plastiques et visuels et favorise l'éducation artistique classique et la création contemporaine.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ARTS PLASTIQUES CLAUDE MONET

Place de Rottembourg, 01 69 52 13 37, [emap@montgeron.fr](mailto:emap@montgeron.fr)

2026  
2027

# L'apprentissage par la musique

## À NE PAS MANQUER

**SAMEDI 5 SEPTEMBRE**  
*Forum des associations  
& Bourse aux vélos*  
GYMNASES PICOT  
& COUBERTIN

**SAMEDI 19 ET  
DIMANCHE 20  
SEPTEMBRE**  
*Journées du Patrimoine*  
PROGRAMME SUR  
MONTGERON.FR

**VENREDI 2 OCTOBRE**  
*Boucle des lumières*  
LA PELOUSE

**4, 5 ET 6 DÉCEMBRE**  
*Village de Noël*  
PLACE ROTTEBOURG  
LE 5 À L'OLY  
ET À LA FORÊT

**LUNDI 29 MARS**  
*Chasse à l'œuf*  
PARC LELONG

**SAMEDI 12 JUIN**  
*Fête de la Ville*  
LA PELOUSE

## LES SPECTACLES

### À L'ASTRAL

**DIMANCHE 6  
DÉCEMBRE**  
**14H30 & 17H**  
*Spectacle de Noël  
pour les enfants de  
+ de 3 ans*  
**OFFERT PAR LA VILLE,**  
SUR RÉSERVATION  
INFOS SUR MONTGERON.FR

## DEMOS

La Ville soutient l'initiative DEMOS aux côtés de la Région et la Communauté d'agglomération en lien avec la Philharmonie de Paris. Elle permet à 27 enfants des quartiers de l'Oly et La Forêt d'apprendre à jouer d'un instrument et de répéter deux fois par semaine pendant trois ans pour participer à un orchestre philharmonique rassemblant les jeunes musiciens du territoire.

CENTRE SOCIAL SAINT-EXUPÉRY, 06 34 08 40 50  
Centre aimé césaire, 01 69 03 24 36

## Les Classes Cuivres

Elles offrent l'apprentissage de la pratique d'un instrument dans les écoles situées en zone prioritaire. Elles sont organisées par cycles de 3 ans (CE2 au CM2) et tournent d'écoles en écoles.



## Réservez vos activités en ligne sur [montgeron.fr/portail](https://montgeron.fr/portail)

Dès la mi-août, réservez vos activités pour l'année scolaire 2026-2027 (dans la limite des places disponibles)

## Accueil périscolaire et les mercredis

Avec le **Portail famille** réservation, modification, annulation **jusqu'au dimanche 23h59** de la semaine précédente.

Si vous n'avez pas d'accès à internet, un poste informatique est à votre disposition à l'accueil de la mairie. Toute demande effectuée hors délai entraînera l'application de majorations tarifaires.

## Payez le juste prix !

Le tarif des prestations municipales est établi en fonction du quotient familial de la CAF. Il est important de mettre à jour votre situation sur le portail famille.

**Les factures sont disponibles sur le portail famille\*** entre le 10 et le 15 du mois et regroupent l'ensemble des prestations du mois précédent.

**Réclamations dans un délai d'un mois après la date d'émission de la facture à [facturation.enfance@montgeron.fr](mailto:facturation.enfance@montgeron.fr)**

\* pour les familles réservant sur le Portail famille.

## Pour les vacances scolaires

Réservation, modification, annulation sur le portail famille ou en mairie, **limite de réservation indiquée dans le tableau ci-dessous. Une réservation hors délai entraîne une majoration de 30 %, une annulation hors délai entraîne le maintien de la facturation (hors justificatif médical)\*\*.**

## Calendrier des vacances scolaires



Limite de réservation

|                  |                                                    |                            |
|------------------|----------------------------------------------------|----------------------------|
| <b>Rentrée</b>   | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026               |                            |
| <b>Toussaint</b> | Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026      | Dimanche 27 septembre 2026 |
| <b>Noël</b>      | Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 | Dimanche 29 novembre 2026  |
| <b>Hiver</b>     | Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027       | Dimanche 17 janvier 2027   |
| <b>Printemps</b> | Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027           | Dimanche 14 mars 2027      |
| <b>Été</b>       | samedi 3 juillet 2027                              | Dimanche 30 mai 2027       |

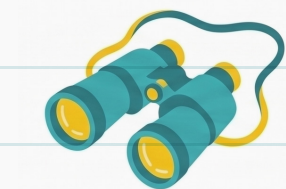
Après ces dates, la réservation et/ou l'annulation avec majoration s'effectuent exclusivement par mail :

**Accueil de loisirs maternel : [alsh.maternel@montgeron.fr](mailto:alsh.maternel@montgeron.fr)**

**Accueil de loisirs élémentaire : [alsh.elementaire@montgeron.fr](mailto:alsh.elementaire@montgeron.fr)**

\* La participation aux activités périscolaires est conditionnée au paiement des factures précédentes.

\*\* Voir règlement intérieur des activités périscolaires



## RESTEZ INFORMÉS

Abonnez-vous à la lettre d'information hebdomadaire [montgeron.fr/newsletter](https://montgeron.fr/newsletter) ou en flashant le QR code

